- Textile

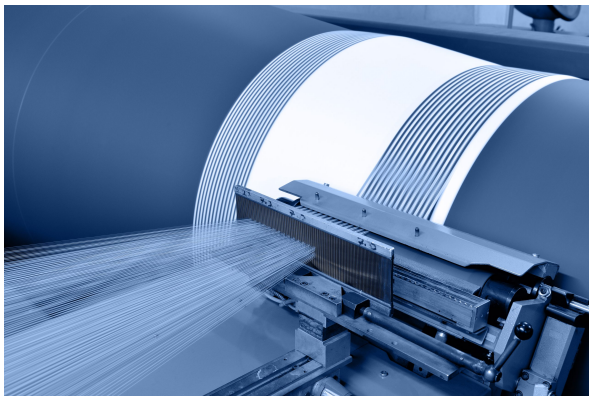
Coupeur matières en confection

CQP

NIVEAU DE QUALIFICATION
3

DATE DE FIN D'ENREGISTREMENT
24/09/2030

N° DE FICHE
RNCP41211



Missions

Le coupeur matières en confection réalise, à partir des documents techniques et des consignes reçues, des opérations de coupe de pièces, en série ou à l'unité, dans différents matériaux souples (étoffes, non-tissés… et/ou cuirs) destinés à la fabrication d'articles textiles ou d'habillement.

- Il veille à approvisionner correctement son poste, vérifier la conformité des matières à couper et repérer les éventuels défauts.
- Le coupeur organise et prépare son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène, d'environnement et de sécurité.
- Avant la coupe, selon la matière à couper il peut procéder à des opérations de préparation de la matière et à l'étape de matelassage, qui consiste à superposer plusieurs couches de tissu pour découper plusieurs pièces simultanément.
- Il vérifie et applique ensuite le placement des pièces sur la matière en tenant compte de leurs spécificités et des caractéristiques des modèles à fabriquer.
- Il réalise les opérations de coupe manuellement (coupe-main) et/ou au moyen de machines de coupe (mécanique ou automatique), pour lesquels il effectue les réglages et la maintenance préventive de premier niveau. La maîtrise au minimum de deux de ces trois modes de coupe est une compétence essentielle pour l'accomplissement de ses activités.
- Il réalise les opérations connexes post-coupe en préparant les pièces pour leur transfert vers les étapes de production suivantes
- Le coupeur matières en confection intervient dans le respect des critères de qualité et de productivité. Il assure un contrôle qualité continu tout au long du processus. Pour assurer le suivi et la traçabilité, il renseigne et transmet les informations de production, contribuant ainsi au bon fonctionnement de l'atelier et à l'amélioration continue.

CERTIFICATEURS

UIT - Union des industries textiles
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche du textile

CONVENTION COLLECTIVE

18 Convention collective nationale de l'industrie textile

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Publics éligible au contrat de professionnalisation

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience - VAE si la certification est active au RNCP

Activités

- Activité 1 : Approvisionnement préparation et suivi des activités
- Activité 2 : Préparation et/ou matelassage des pièces à couper

- Activité 3 : Organisation et réalisation des opérations de coupe et connexes

Métiers liés

- Conducteur(rice) de chariot matelasseur
- Conducteur(rice) de machines de coupe automatique
- Coupeur(se) CAO
- Coupeur(se) doublure
- Coupeur(se) en bonneterie
- Coupeur(se) main tissu
- Coupeur(se) sur em
- Coupeur(se) dessus
- Coupeur(se) prêt-à-porter
- Traceur(se)-matelasseur(se)
- Matelasseur(se) raccord
- Découpeur(se) scies à ruban

BC01

Préparer les opérations de coupe, approvisionner le poste et assurer le suivi de la production

- Situer ses activités dans le processus de fabrication en vue d'atteindre des objectifs de qualité et communiquer efficacement.
- Analyser le document de travail et exploiter les données techniques afin d'apprécier les caractéristiques du modèle à fabriquer et réaliser les opérations de coupe conformément aux instructions.
- Apprécier les caractéristiques des matériaux souples pour assurer l'approvisionnement du poste, vérifier leur conformité au regard du document de travail et prendre en compte leur particularité dans l'exécution de l'ensemble des opérations liées à la coupe.
- Assurer le partage et la remontée d'informations renseigner et transmettre le suivi de la production à son poste, en utilisant le système d'information de l'entreprise, pour contribuer au bon fonctionnement de l'équipe/atelier et à l'amélioration continue.

BC02

Préparation et/ou matelassage de la matière à couper

- Repérer les éventuels défauts de la matière et appliquer les mesures appropriées pour garantir un placement optimal des pièces à couper.
- Organiser, réaliser et contrôler les opérations connexes de préparation et de matelassage des étoffes en tenant compte des instructions données et des règles d'hygiène, d'environnement et de sécurité afin de réaliser les opérations de coupe conformes.
- Vérifier et appliquer le placement des pièces à couper en fonction des patronnages ou tracés (manuels ou numérique) en respectant les caractéristiques spécifiques de la matière à couper (sens, raccord, motifs, etc.) et les critères de qualité afin d'obtenir des pièces coupées conformes.

BC03

Réaliser les opérations de coupe de pièces

- Organiser son travail au poste de coupe en tenant compte des règles d'hygiène, d'environnement et de sécurité afin d'assurer une production conforme.
- Effectuer les réglages et/ou la programmation des équipements de coupe et la maintenance préventive de 1er niveau pour assurer une production conforme et en sécurité.
- Couper les pièces manuellement et/ou à l'aide de machines mécaniques ou numériques et contrôler la qualité les pièces coupées pour obtenir une production conforme.
- Effectuer les opérations connexes post-coupe, à l'aide des moyens appropriés afin d'assurer la conformité des pièces aux critères de qualité et de préparer leur transfert vers les étapes de production suivantes.

Modalités d'évaluation

Les évaluations sont organisées et conduites par l'organisme habilité en centre de formation et/ou en entreprise. Elles s'appuient pour chaque bloc de compétences sur les modalités suivantes :
- Livret du candidat réalisé individuellement.
- Questionnaire technique réalisé individuellement.
- Observation individuelle (réelle ou simulée) en situation de travail.
- Entretien réalisé individuellement.

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

https://www.francecompetences.fr/wp-json/api/v1/activity/export/28767/604815